COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12
Pouvoirs : 2

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2025.

Présents : Soizic BLOT, Pascal COSTARD, André DEMEESTERE, Franck DELALANDE, Françoise FOUCAUD, Audrey HIROU-ROBERT, Bernard HUBERT-GUGLIELMACCI, Olivier JEHANNE, Ange PRIOUL, Pierre-Ellin SILVESTRE.

Absents excusés : Sophie BLEJEAN, Anne-Sophie BOHUON (pouvoir à Franck DELALANDE), Sébastien RAOULT, Emilie THAUNAY (pouvoir à Françoise FOUCAUD).

Absente : Gaëlle DANIELOU,

Secrétaire de séance : Françoise FOUCAUD.

Dans le cadre de la délégation de signature (délibération 2020-028 du 9/06/2020), Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes :
-Devis de 702,97 € HT (Tiers : VERALIA) pour fournitures fleurissement et plifixs terrain des sports.
Pour information : délégation de l'exercice du droit de préemption urbain à l'encontre de Brocéliande Communauté: déclarations d'intention d'aliéner (DIA) déposées :
Par Maître Benoît PICHEVIN, Plélan Le Grand :
-Parcelle AD n° 685 (bâtie-2 138 ca) située 31, rue Pierre Porcher.

2025-040 : Eco-Réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel à Maxent : mission de maîtrise d'œuvre : choix du cabinet.

La commune de Maxent, épaulée par l'agence d'architecture et d'urbanisme atelier SOCLE, a engagé une réflexion visant à établir une programmation pour la réhabilitation d'un bâtiment situé 2 Place du Roi Salomon, en Mai 2024.
Après six mois (de mai 2024 à novembre 2024) de concertation avec les habitants, les élus et les acteurs locaux, plusieurs axes partagés ont émergé pour ce bâtiment à fort potentiel, comme :
> l'accès et le développement de la culture locale (**halte culturelle**),
> le déploiement de services quotidiens pour les jeunes et les moins jeunes (**halte intergénérationnelle**),
> la possibilité de se réunir pour échanger et apprendre (**halte tournée vers l'éducation populaire**).
Cette initiative s'inscrit dans une volonté de :
- renforcer et dynamiser le centre-bourg
- favoriser l'accès à la culture locale
- améliorer la vie quotidienne
- attirer le tourisme et renforcer l'économie

Aujourd'hui le projet est donc de réinvestir ce bâtiment à travers la création d'un Tiers-Lieu multifonctionnel, incluant une grande salle de convivialité citoyenne en rez-de-chaussée, un espace modulable à l'étage et un lieu d'accueil (logement et espace de création) pour une résidence d'artiste sous les combles.
Pour ce faire, un appel d'offres a été lancé pour mandater un architecte accompagné d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour réaliser cette transformation.
Vingt-trois propositions ont été reçues.
Le chargé de mission développement local du Département 35, la responsable des affaires juridiques de Brocéliande Communauté et Atelier SOCLE ont effectué une analyse commune.
Ils ont présenté leur analyse lors d'une rencontre avec les élus le 24 mars dernier.
-Au vu des critères d'attribution suivants :
Valeur technique de l'offre, appréciée au regard de la note méthodologique fournie : **/70**, décomposé comme suit :

-Organisation, méthodologie d'intervention et analyse des enjeux : /20
-Moyens matériels et humains dédiés : /20
-Délais et cohérence du calendrier prévisionnel : /10
-Expériences et références dans des domaines similaires : /10

-Prise en compte de la dimension environnementale dans la conception architecturale et technique du projet : /10

Prix des prestations : /30.

-Et du classement des offres,

Il est proposé d'attribuer le marché au candidat Groupement BIENTOT (mandataire : SARL d'architecture BIENTOT (Vierzon), co-traitants : TCE Ingenierie (Rennes), THALEM Ingénierie (Bruz), ACOUSTIBEL (Chavagne)) pour un montant de 76 900,00 € HT (mission ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) + mission système de sécurité incendie (SSI) comprises) pour la mission de maitrise d'œuvre pour l'Eco-Réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel à Maxent.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'attribuer le marché au candidat Groupement BIENTOT (mandataire : SARL d'architecture BIENTOT (Vierzon), co-traitants : TCE Ingenierie (Rennes), THALEM Ingénierie (Bruz), ACOUSTIBEL (Chavagne)) pour un montant de 76 900,00 € HT (mission ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) + mission système de sécurité incendie (SSI) comprises) pour la mission de maitrise d'œuvre pour l'Eco-Réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel à Maxent.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces relatives à cette opération.

****

Monsieur le Maire informe :

- Dans le cadre du contrat départemental de solidarité territoriale 2023-2028, le projet de Tiers-Lieu reste inscrit dans ce dispositif d'aides.
  Madame Audrey HIROU-ROBERT précise qu'il répond aux critères et aux priorités établis par le Département 35 (identité Tiers-Lieu promue, répondre à un besoin des habitants, projet intergénérationnel, revitalisation des petites communes, rayonnement au-delà de la commune).
  Sur Brocéliande Communauté, il reste 3 projets inscrits sur 7-8 au départ.

Madame Françoise FOUCAUD informe :

- Samedi 26 avril 2025 : Carnaboom organisé par les associations des parents d'élèves des écoles maternelles et primaires de Maxent, la commune et le conseil municipal des jeunes. Cette action répond pleinement à la volonté du projet éducatif du territoire (faire ensemble, développer l'entraide, la coopération, se regrouper).
  PROGRAMME :
  - A partir 15h00 : animations, place Arbenn.
  -16h00 : Défilé en fanfare (orchestre Azylis). Besoin d'élus pour la sécurité du parcours (départ mairie-direction l'EPHAD-rue Noël Georges-rue Pierre Porcher).
  -17h00 : Boom à la salle polyvalente (buvette et restauration sur place).

Madame Audrey HIROU-ROBERT informe :

- Brocéliande Communauté : Enquête « Baromètre Vélo ». Cette grande enquête nationale permet de classer les communes en fonction du ressenti des habitants sur la thématique des déplacements à vélo. Il est important d'avoir le plus de réponses à cette enquête. En effet, elle permet de cibler, de prioriser les besoins en termes d'aménagements cyclables et d'ouvrir des financements potentiels.
- Atelier du 4 avril dernier sur l'élaboration du schéma directeur cyclable de Brocéliande Communauté. Plusieurs volets ont été discutés notamment :
  -inciter à l'apprentissage du vélo pour les plus jeunes, savoir pédaler, savoir circuler et savoir rouler en toute sécurité.
  -planifier les futures liaisons cyclables et leurs faisabilités (intégration sur les routes départementales, les distances à courir, prise en compte des nivellements).
  -Projet d'une liaison cyclable de Maxent vers Baulon (départ d'une ligne BreizhGo à partir Baulon vers Bréquigny).
  -Abandon de la liaison cyclable de Maxent vers Treffendel (raisons : sur route départementale avec trop de dénivelés).

Madame Soizic BLOT évoque sur les difficultés pouvant être rencontrées lors de l'élaboration du mini Max', du fonctionnement de Panneau Pocket notamment. En effet, de nombreux évènements se déroulent sur le territoire de la commune et en dehors, et la commission communication ne reçoit pas forcément les informations directement des organisateurs afin de pouvoir les diffuser.

L'ordre du jour étant terminé, la séance a été levée à 20h40.

Le Maire

Ange PRIOUL

Secrétaire de Séance

Françoise FOUCAUD